

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-12-003

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET  
Mme Agnès DELCOR donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Angélique FOUSTER a été élue secrétaire de séance.

**TARIFS APPARTEMENTS & LOCAUX COMMUNAUX – ANNEE 2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une évaluation des loyers des appartements communaux et des locaux soumis à la location annuelle doit être effectuée suivant l'indice de référence des loyers.

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur les doléances de certains locataires qui voient leurs loyers grimper annuellement.

M. le Maire propose de ne pas augmenter les loyers d'une partie des locataires.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** de fixer les tarifs de locations 2025 suivant le tableau ci – dessous :

Biens loués	Pour Information Loyer mensuel 2024	IRL 3t2024 / 3t2023	Loyer Mensuel 2025 Arrondi
ADEPEP appartement école Ouest	347 €	1.024675	356 €
ADEPEP 9 appartements Villeneuve – 1 <sup>er</sup> révision 01/01/2026 suivant contrat de location	2300 €	/	2300 €
Mme POULAIN appartement école – 1 <sup>er</sup> révision 01/01/2026 suivant contrat de location	621 €	/	621 €
Mme PINTO appartement poste 1 <sup>er</sup> étage gauche	391 €	/	391 €
Mme CARRICO appartement poste 1 <sup>er</sup> étage droite	376 €	1.024675	385 €
Mme Sonia BERROCOSO (local RDC ancienne poste)	597 €	/	597 €
M. Michel MARANGES (appartement Villeneuve)	417 €	/	417 €
M. François LLOMBART (appartement Villeneuve)	417 €	/	417 €
Ent. Médecine chinoise Angoustrine (bureau rdc – ancienne poste) M. Quentin SAVIGNY – 1 <sup>er</sup> révision 01/01/2026 suivant contrat de location	150 €	/	150 €

**DIT** que ces tarifs seront applicables à compter du 01 janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception en préfecture  
066-216600056-20241205-202412003-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2024  
Date de réception préfecture : 13/12/2024



Monsieur Le Maire  
Christian PALLARES